

Prolongation des dates de validité des chèques – Novembre 2020

Coronavirus - Le Conseil national du travail veut prolonger la validité des chèques-repas et écochèques

BRUXELLES 25/11 21:47 (BELGA)

Le Conseil national du travail (CNT) a émis un avis unanime pour prolonger la validité des chèques-repas, des écochèques, des chèques-cadeaux, des chèques de consommation et des chèques sportifs et culturels qui ne peuvent être utilisés en raison du contexte sanitaire. Le gouvernement fédéral doit maintenant examiner cette proposition.

Pour les chèques-repas, les écochèques et les chèques-cadeaux qui expirent entre novembre 2020 et mars 2021, le CNT - dans lequel siègent les partenaires sociaux - demande une prolongation de 6 mois à partir de la date d'expiration de ces chèques.

Pour les chèques sportifs et culturels émis en 2019, qui avaient tous une date d'expiration fixe au 30 septembre 2020 et dont la date de validité a déjà été prolongée au printemps jusqu'au 31 décembre, une prolongation jusqu'au 30 septembre 2021 est demandée.

En outre, le CNT demande que la validité de tous les bons de consommation soit prolongée du 7 juin 2021 au 31 décembre 2021.

Le CNT appelle également les émetteurs de chèques à lancer une campagne d'information rapide et efficace à l'intention des bénéficiaires, des employeurs et des commerçants, comme cela s'est produit lors de la première vague du coronavirus.

L'association des émetteurs de chèques Via indique qu'il est encore possible d'utiliser les chèques susmentionnés grâce à la diversité de leur réseau. "Cependant, dans un esprit de clarté pour le consommateur, nous soutenons cette proposition du Conseil national du travail", souligne-t-elle. "Les trois émetteurs reçoivent de plus en plus de questions de nos bénéficiaires. Nous sommes donc très heureux de pouvoir les rassurer en leur montrant que la situation évolue à nouveau. C'est également une bonne nouvelle pour certains commerces et secteurs actuellement fermés".

Le gouvernement fédéral doit maintenant examiner l'avis du CNT, mais on ne sait pas encore quand cela est prévu.